

Répartition des places aux concours PE 2020

Vous trouverez ci-dessous la répartition des places aux CRPE pour la session 2020.

Rappel : les épreuves d'admissibilité se dérouleront les lundi 6 et mardi 7 avril 2020.

Evolution du nombre de postes au concours (hors concours supplémentaire) :

	Tous concours	Concours externe
Concours 2013	8 600	7 977
Concours 2014 anticipé	8 500	8 044
Concours 2014	8 500	7 904
Concours 2015	11 920	11 122
Concours 2016	12 911	11 858
Concours 2017	13 001	11 722
Concours 2018	11 840	10 526
Concours 2019	10 785	9 636
Concours 2020	10 790	9 515

La semaine dernière, le SNUipp-FSU adressait [un courrier au ministre](#) afin de lui demander de publier urgemment la répartition des postes, par académie et par concours, du CRPE 2020. C'est aujourd'hui, à peine plus de trois semaines avant le début des épreuves d'admissibilité, que cette publication s'est faite. Les candidates et candidats, inscrits depuis le 10 octobre 2019 attendaient cette officialisation avec impatience.

Le nombre de postes au concours reste stable par rapport à 2019. Stabilité qui cache mal un choix du gouvernement de réduire le nombre de places offertes au concours externe. Déjà passé de 10 526 à 9 636 postes entre 2018 et 2019, il passe à 9 515 postes en 2020.

Certaines académies connaissent, cette année, une baisse drastique du nombre de postes...

C'est le cas, notamment des académies de Lille, Toulouse, Reims et Limoges qui perdent toutes plus de 30% de postes offerts au concours externe. Poitiers, Paris, Caen, Nantes et Rouen perdent, quant à elles, de 22% à 29%. Les départements d'Outre-Mer payent également un lourd tribut : la Guadeloupe et la Réunion perdent quasiment 24% de postes à l'externe, quant à la Martinique la perte s'élève à 32%. Notons, par ailleurs, que Toulouse et Nantes, par exemple, avaient connu l'an dernier une forte hausse du nombre de postes après une baisse drastique, de l'ordre de 50% en 2018.

... pour d'autres, une augmentation en trompe l'oeil ?

Des académies voient aussi leurs postes à l'externe augmenter : Amiens, Montpellier, Orléans-Tours et Rennes.... qui avaient toutes connu une baisse importante l'année dernière. Les académies de Clermont-Ferrand et Grenoble qui gagnent respectivement 30% et 35% doivent-elles craindre une forte baisse au concours 2021 ?

Les académies de Créteil et Versailles

Dans ces deux académies, le nombre de postes est stable. Mais comme les années précédentes, elles ne feront pas le plein faute de candidat·es.

D'autre part, le Journal Officiel du jour ne précise pas le nombre de postes offerts aux concours supplémentaires organisés dans ces académies.

Une politique délétère dans la lutte contre le manque d'attractivité du métier

Le ministère continue donc sa politique de « yo-yo » qui détériorera encore l'attractivité du métier. Dans le rapport du CNESE de 2016 intitulé « [Attractivité du métier enseignant : état](#)

des lieux et perspectives », N. Mons soulignait : « les difficultés de recrutement sont récurrentes quand les mandats politiques alternent recrutement important et postes en berne. Les faibles ratios candidats/poste à pourvoir pourraient s'expliquer principalement par une crise conjoncturelle liés aux à-coups dans les recrutements. Construire une politique de ressources humaines, en lien avec les besoins démographiques, qui s'inscrit dans la durée est donc central pour la qualité du recrutement des enseignants »

Le nombre de postes et d'inscrit·es étant stable entre 2019 et 2020, la crise de recrutement connue devrait perdurer (pour mémoire, 865 postes perdus en 2019).

Et ce, plus particulièrement dans les académies « sous tension » comme Créteil et Versailles où le nombre d'inscrit-es est en baisse (pour mémoire, 563 postes perdus à Créteil et 368 postes perdus à Versailles en 2019).

En moyenne, ce sont 40% des inscrit-es aux CRPE qui se présentent effectivement aux concours. Face à cette crise de recrutement qui s'installe dans la durée, le SNUipp-FSU revendique des pré-recrutements dès la L1, avec une rémunération des étudiant-es prérecruté.es leur permettant de se consacrer entièrement à leurs études, et une amélioration des conditions de formation, de rémunération et d'exercice du métier.

Répartition des places aux Concours PE 2020

Académies	TOUS CONCOURS				CONCOURS EXTERNE						CONCOURS EXTERNE SPECIAL	2nd CONCOURS INTERNE	2nd CONCOURS INTERNE SPECIAUX	3e CONCOURS
	Rappel 2019	Postes 2020	Evolution	Evolution %	Rappel 2019	Postes 2020	Evolution	Evolution %	Inscrit-es 2020	Nombre d'inscrit-es pour 1 poste	Postes 2020			
Aix - Marseille	320	380	60	18,75%	300	360	60	20,00%	3789	10,5				20
Amiens	250	340	90	36,00%	235	323	88	37,45%	1764	5,5				17
Besançon	120	140	20	16,67%	112	130	18	16,07%	1161	8,9		6		4
Bordeaux	280	330	50	17,86%	232	275	43	18,53%	4348	15,8	27	10	1	17
Caen	165	120	-45	-27,27%	160	118	-42	-26,25%	2007	17,0		1		1
Clermont - Ferrand	100	130	30	30,00%	90	117	27	30,00%	1601	13,7		5		8
Corse	65	60	-5	-7,69%	30	27	-3	-10,00%	455	16,9	27	1	1	4
Créteil	1800	1800	0	0,00%	1540	1520	-20	-1,30%	4172	2,7		60		220
Dijon	210	280	70	33,33%	197	255	58	29,44%	1636	6,4				25
Grenoble	310	420	110	35,48%	300	405	105	35,00%	3123	7,7				15
Guadeloupe	70	70	0	0,00%	59	45	-14	-23,73%	636	14,1	8	12		5
Guyane	215	260	45	20,93%	165	187	22	13,33%	753	4,0	3	60		10
La Réunion	250	200	-50	-20,00%	210	160	-50	-23,81%	1798	11,2	2	8		30
Lille	740	500	-240	-32,43%	722	480	-242	-33,52%	4169	8,7				20
Limoges	115	80	-35	-30,43%	113	78	-35	-30,97%	1360	17,4				2
Lyon	450	510	60	13,33%	423	478	55	13,00%	4362	9,1		11		21
Martinique	60	50	-10	-16,67%	50	34	-16	-32,00%	667	19,6	10	3		3
Mayotte	180	190	10	5,56%	160	160	0	0,00%				30		
Montpellier	170	240	70	41,18%	135	190	55	40,74%	3194	16,8	10	15		25
Nancy - Metz	320	310	-10	-3,13%	304	298	-6	-1,97%	1804	6,1	2			10
Nantes	355	270	-85	-23,94%	322	244	-78	-24,22%	3879	15,9	3			23
Nice	230	290	60	26,09%	210	233	23	10,95%	2467	10,6	1	16		40
Orléans-Tours	250	400	150	60,00%	238	384	146	61,34%	2664	6,9		6		10
Paris	390	280	-110	-28,21%	374	270	-104	-27,81%	2268	8,4		4		6
Poitiers	210	150	-60	-28,57%	190	135	-55	-28,95%	2480	18,4		5		10
Reims	240	160	-80	-33,33%	234	157	-77	-32,91%	1333	8,5				3
Rennes	120	180	60	50,00%	98	138	40	40,82%	2856	20,7	30		2	10
Rouen	230	180	-50	-21,74%	223	174	-49	-21,97%	1789	10,3				6
Strasbourg	310	310	0	0,00%	230	230	0	0,00%	1896	8,2	58		15	7
Toulouse	360	240	-120	-33,33%	330	220	-110	-33,33%	3997	18,2	10	10		0
Versailles	1900	1920	20	1,05%	1650	1690	40	2,42%	4803	2,8		60		170
TOTAL	10785	10790	5	0,05%	9636	9515	-121	-1,26%	73231	7,7	191	323	19	742

Pour la session 2020, le nombre de postes offerts aux concours supplémentaires n'est pas encore connu.